

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30/07/20**

Présents : Daniel VESVAL – Sylvie KLIMCZAK-PRADOT – Freddy LAUBEL - Catherine BAZIN - Jennifer DUPONT – Patrice GUERIN – Bruno HESLOUIN - Isabelle LEBOUVIER – Camille LEFEVRE – Marie-Line LE ROY – Hubert QUESNEL – Lionel ROULIN – Stéphanie GUESDON

Absents :

Excusés : Cathy GOURVENEC (pouvoir donné à Sylvie KLIMCZAK-PRADOT) – Cyril BECQUET

Secrétaire de séance : Sylvie KLIMCZAK-PRADOT

Avant-séance :

Bruno HESLOUIN remercie M. LE MAIRE pour les dossiers préparés par Françoise pour cette réunion. Hubert Quesnel se joint à ces remerciements.

Lionel ROULIN demande à M. LE MAIRE une feuille concernant le Syndicat des Eaux => voir Françoise.

1/ PROJET NOUVELLES CLASSES

Daniel VESVAL rappelle que

- Le devis de M. GOURION a été revu à 260000€ HT,

- Les montants annoncés par la mairie de ST AUBIN DE TERREGATTE pour leur structure préfabriquée sont de 248000€ HT + 3 955€ HT pour la dalle de béton réalisée par un artisan local,

- Suite à la réunion du 29/06/20, un courrier recommandé a été adressé à M. GOURION pour l'informer de la décision du conseil municipal d'arrêter le projet qu'il nous a proposé ; Daniel VESVAL donne lecture du courrier réponse de M. GOURION daté du 26/07/20 : voir pj.

Commentaires

Bruno HESLOUIN déplore le fait que nous allons perdre 7650€ HT et que c'est une somme importante avec laquelle nous pourrions faire d'autres projets,

Patrice GUERIN pense que la décision prise par le Conseil le 29/06/20 a été prise «trop vite». La question est de savoir si le projet présenté nous convient ou non. La réponse est OUI mais le conseil a voté qu'il ne souhaitait plus travailler avec M. GOURION,

Freddy LAUBEL informe que nous pouvons reprendre un architecte de gré à gré (sans passer par AO). Le contrat d'honoraires au départ de 13500€ passerait selon ce courrier à 18460 € : pourquoi ? Revenir sur notre décision reviendrait, d'une part, à accepter toute nouvelle décision de M. GOURION et, d'autre part, nous ne sommes pas obligés de payer la somme demandée sur son courrier quitte à voir avec une assistance juridique,

**Bruno HESLOUIN demande s'il faut vraiment faire le projet de l'extension de l'école ?
Freddy LAUBEL souligne que la question est pertinente car, avec le PLUI qui arrive, il vaudrait peut-être mieux étudier un projet de lotissement ...**

Catherine BAZIN et Sylvie KLIMCZAK-PRADOT pensent qu'il faut maintenir le projet d'extension des écoles, Daniel VESVAL a demandé un devis à Damien PIHAN pour le bâti et les cloisons des toilettes sous le préau (voir pj). Il s'élève à 8426.15 TTC. Attention : à ce prix, il faudra ajouter le carrelage, la faïence et les sanitaires ...

⇒ La décision de revenir ou non vers M. GOURION est reportée ...

2/ COURRIER DES HABITANTS DE LA TONDIERE HAUTE

Daniel VESVAL informe le conseil que suite à une «pétition» signée par quelques habitants de la Tondière Haute, les membres de la commission voirie se sont rendus sur place: entrée du chemin de la Tondière.

Problème de sécurité : manque de visibilité dû à la haie de thuyas ET besoin de mettre en sécurité le véhicule qui tourne à droite pour entrer dans le chemin alors qu'une autre voiture attend pour en sortir.
M. Arnaud HESLOUIN propose de donner un bout de son terrain à condition que la commune fasse les travaux.
Observation : un morceau de terrain ne peut être donné sans passer par un géomètre et un acte notarié.
⇒ Après échanges, le conseil décide d'envoyer un courrier à M. Arnaud HESLOUIN pour lui proposer, dans un 1^{er} temps, de couper sa haie de sapins pour résoudre le souci de visibilité.

3/ LOGEMENT COMMUNAL OCCUPE PAR MME CARON ET M. GILBERT

Dans le cadre de la procédure engagée contre la commune pour des problèmes d'humidité, de moisissures et d'infiltration d'eau par la cheminée, Daniel VESVAL a été convoqué, sur place, le 16 juillet dernier, par l'expert juridique mandaté par l'assurance de Mme CARON et M. GILBERT.
Afin de mettre un terme à ce litige, un protocole d'accord a été élaboré suite à la demande des locataires pour une remise de 100 € sur les 5 derniers loyers (août à décembre inclus).
⇒ Le conseil donne son accord afin que Daniel VESVAL signe le protocole.

4/ QUESTIONS DIVERSES

a/ Eclairage du parking écoles/cimetière

Daniel VESVAL commente le tableau en pj.

- ⇒ A prévoir au budget 2021
- ⇒ Revoir si possibilité de d'obtenir des aides supplémentaires dans le cadre des énergies renouvelables)
- ⇒ Demander délai d'installation à compter de la commande.

Patrice GUERIN souhaiterait connaître la capacité de puissance LED, de la batterie (combien d'ampères) et combien d'heures en autonomie dans recharge.

b/ Eclairage route de Granville

Les 17 candélabres sur la route de Granville ont été installés sous le mandat de Jean-Jacques BERTAUX. Les têtes sont à changer. Le souci, aujourd'hui, est de trouver des pièces.

Les ampoules peuvent être remplacées gratuitement mais si on remplace par des LED : on pourrait avoir une aide du SDEM : voir tableau en pj.

- ⇒ A revoir lors du budget 2021

c/ Courrier de Villedieu Intercom: «plan de croissance»

Voir en pj.

Il faut prendre une délibération.

- ⇒ Le conseil donne son accord.

d/ Courrier remerciements

Daniel VESVAL informe le conseil que

- Laure HESLOUIN, Présidente de l'APE, a adressé à la mairie un courrier de remerciements pour la subvention accordée,
- La famille JOURDAN a adressé ses remerciements pour la gerbe offerte par la municipalité lors de l'inhumation de Jean-Claude JOURDAN.

e/ Matériel

Daniel VESVAL informe le conseil

- D'une facture de 793€ pour des réparations effectuées sur le tracteur tondeuse,
- D'un achat pour 260€ chez SDM PRO de vêtements de sécurité pour Eric LE GOUT,
- D'un devis en attente pour l'achat de 2 panneaux de travaux triflashés impératifs pour travailler, entre autres, sur la Route de Granville.

f/ Logement communal se libère

Mme Elsa SIMON, locataire au n°8 Rue de la Lande d'Airou a adressé un courrier pour informer la mairie de son départ du logement le 17 octobre 2020, après son préavis de 3 mois.

g/Bilan entretien des chemins

Freddy LAUBEL présente le bilan des chemins refaits et à refaire.

h/ Dates réunions à noter

Pour les personnes concernées par les commissions suivantes :

- 20/08/20 à 18h00 commission cimetièrre : un rappel sera envoyé par mail
- 26/08/20 à 20h30 : commission action sociale
- 31/08/20 à 20h30 : commission employés communaux

⇒ Concernant ces 2 dernières réunions, un courrier sera envoyé.

FIN 23H30